



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
LIMITÉE

E/CONF.79/L.22 (ABSTRACT)  
23 juin 1987

ESPAGNOL ET FRANCAIS SEULEMENT

---

CINQUIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR  
LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES  
Montréal, 18-31 août 1987  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

FICHIERS DE DONNÉES TOPONYMIQUES

La base de données nationale des noms géographiques : instructions  
pour la deuxième phase\*\*

Document présenté par les États-Unis d'Amérique

RESUME

Le Système informatique des noms géographiques est un système d'information automatisé conçu pour répondre aux principaux besoins nationaux en fournissant des informations sur les entités ayant un nom aux États-Unis, dans leurs territoires et dans les régions éloignées. La base de données nationale des noms géographiques, qui est l'un des éléments du Système, contient actuellement la plupart des noms et informations connexes figurant sur les cartes topographiques au 1:24 000 (ou à la plus grande échelle disponible) publiées par le Service géologique des États-Unis. La première phase consiste à dresser ce premier inventaire des noms géographiques apparaissant sur les séries de cartes topographiques, ainsi qu'à constituer et à mettre en forme la base de données nationale des noms géographiques.

Pour qu'une nomenclature automatisée soit efficace et qu'elle puisse être utilisée de façon optimale, il faut y inclure les noms de détails qui ne sont pas indiqués sur les cartes topographiques. La collecte systématique des noms trouvés dans d'autres sources, notamment les cartes, y compris les cartes marines, et les

---

\* E/CONF.79/1.

\*\* Établi par Donald J. Orth et Roger L. Payne.